

L'ÉTAT QUÉBÉCOIS AU XXI^e SIÈCLE

Sous la direction de
Robert BERNIER

2004



Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

16

LES DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES AU XXI^e SIÈCLE

Simon Langlois
professeur à l'Université Laval

Les changements démographiques s'étalent sur une période plus longue que les cycles économiques et ils ne sont pas facilement perceptibles à court terme. Toutefois, ils n'en sont pas moins spectaculaires et surtout déterminants pour l'avenir, comme c'est le cas en ce moment pour la société québécoise qui s'apprête à connaître une importante mutation sur le plan démographique, plus marquée que celle qui caractérise le Canada anglophone, plus rapide aussi.

L'État doit répondre à des demandes spécifiques qui portent la marque de certains groupements démographiques. Donnons quelques exemples pour fixer les idées. L'État québécois a construit plus de 10 000 écoles dans les années 1950 à cause du baby-boom d'après-guerre. Puis la réforme des écoles secondaires s'est imposée dès le début de la Révolution tranquille (années 1960-1962) parce que ces enfants avaient vieilli; par la suite, ce fut la question universitaire qui s'est posée à la fin des années 1960, ce qui a donné lieu à la création de l'Université du Québec. En toute logique, on peut avancer que la question des soins de santé pour les personnes âgées deviendra un enjeu majeur de société dans les années 2010 et suivantes, simplement parce que la même population qui demandait des écoles primaires en 1950 sera rendue à l'âge où l'on commence à avoir besoin de soins de santé typiques d'une population vieille.

Les exemples qui viennent d'être cités illustrent les pressions que peuvent exercer sur l'État de larges groupements démographiques. Mais l'expression de besoins nouveaux ne vient pas toujours de groupements numériquement nombreux. Ainsi, les ménages avec jeunes enfants ont-ils, au tournant du millénaire, de nouvelles attentes en matière de conciliation famille-travail et réclament un meilleur système de garderie simplement parce que les deux conjoints sont actifs sur le marché du travail dans la très grande majorité des cas.

Rappelons cependant que l'État ne fait pas que réagir aux demandes de ces divers groupements qui ont des attentes spécifiques, car il intervient aussi activement en matière de politique de population. Ainsi, il fixe périodiquement des quotas d'immigrants et, au Québec, des efforts sont entrepris pour les intégrer à la majorité francophone et pour favoriser l'apprentissage du français langue commune. Ou, encore, il se préoccupe de la natalité lorsque le taux de fécondité tombe sous le seuil de remplacement des générations.

Comprendre la portée et l'ampleur de ces changements sera déterminant dans l'analyse des actions à entreprendre dans les années à venir. Ce chapitre, qui vise à éclairer le lecteur à ce sujet, comprend trois parties. Nous proposons d'abord une revue des changements observables dans la morphologie de la société québécoise entendue au sens large. Puis nous tenterons de décrire la situation de la classe moyenne, qui nous semble être le pôle de référence pour apprécier l'orientation d'un certain nombre de politiques publiques. Analyser ainsi la situation d'un groupe particulier – et fort important – sera une autre manière d'examiner l'impact de l'action étatique sur la population. Enfin, nous dégagerons un certain nombre d'enjeux, de choix sociaux à poser en continuité avec la lecture de la situation qui est proposée.

1. L'ÉTAT DE LA POPULATION AU QUÉBEC

Pour fixer les idées, nous avons retenu dix aspects de la situation démographique du Québec contemporain dont on devra tenir compte dans la planification de politiques publiques dans les années à venir¹.

1. La description démographique qui suit s'appuie sur un texte plus détaillé que nous avons rédigé en 2003, « Le Québec au XXI^e siècle, une société en profonde mutation », paru dans *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 136-205.

1.1. CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE AU RALENTI

Le Québec s'approche rapidement de la période de croissance zéro de sa population totale et, par la suite, il s'engagera dans une période de décroissance qu'il sera difficile de contrer. Il est presque impossible de dire avec précision en quelle année s'amorcera le déclin net de la population, mais divers scénarios de l'Institut de la statistique du Québec prévoient que cela se produira entre 2016 et 2026, donc dans un avenir rapproché. « La structure par âge est encore très favorable à la croissance démographique de la population du Québec. En effet, malgré des hypothèses de fécondité qui n'atteignent jamais le seuil de remplacement des générations, l'accroissement naturel demeure positif pendant plusieurs périodes quinquennales². » Pour l'instant, la population totale continue de croître, mais le phénomène de décroissance anticipée se manifeste déjà dans bon nombre de régions sur le territoire québécois.

1.2. LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION

Il faut souligner l'apparition d'un phénomène nouveau en 2002 : l'accroissement de la population par migration est devenu aussi important que l'accroissement naturel (2,2 ‰). En 1960, l'accroissement naturel de la population était supérieur à 100 000 personnes et proche de 50 000 en 1990. Le taux d'accroissement naturel était d'environ 7 ‰ chaque année entre 1960 et 1990, mais il a rapidement chuté par la suite. Il y a eu en effet 16 600 naissances de plus que de décès en 2002, et le solde migratoire net a été, quant à lui, de 16 103 personnes. Cela signifie que le Québec devra de plus en plus compter sur les apports extérieurs – qu'ils viennent du Canada ou de l'étranger – pour assurer la croissance de sa population, d'autant plus que le nombre annuel de décès est appelé à augmenter fortement dans un proche avenir.

Le nombre d'immigrants qui se sont établis au Québec a été de 37 619 au cours de l'année 2002. Ce nombre marque une hausse par rapport aux cinq dernières années, soit 10 000 personnes de plus qu'en 1998. En outre, le gouvernement québécois a annoncé son intention de hausser les quotas admissibles à l'entrée au cours des prochaines années. Cependant, le Québec n'a accueilli que 16,4 % du nombre total d'immigrants qui ont choisi de vivre au Canada en 2002 alors qu'il recevait plus de 20 % des immigrants canadiens dans les années 1960, ce qui contribue

2. Normand Thibault, *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041*, Québec, Institut de la statistique du Québec, <www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograph/pdf>, p. 58.

fortement à l'affaiblissement de son poids démographique. Le Canada est en effet l'un des pays qui reçoit le plus fort contingent d'immigrants chaque année dans le monde, ce qui implique que le Québec, comme société, doit se comparer à celle qui est l'une des plus performantes sur ce plan. Mais cette comparaison avec le reste du Canada ne rend pas complètement justice à l'effort que le Québec fait en matière d'immigration. En accueillant plus de 37 000 nouveaux immigrants chaque année, la société québécoise apparaît en effet comme l'une des plus ouvertes à l'immigration. Une étude de l'Institut de la statistique du Québec a montré que la proportion d'immigrants vivant en territoire québécois était plus élevée que celle observée aux États-Unis sur toute la période des cinquante dernières années. Ainsi, 7,9 % de la population des États-Unis était née à l'étranger en 1990, contre 8,7 % au Québec en 1991³. La France de son côté compte 3,2 % d'immigrés ayant acquis la nationalité française et 6,5 % de citoyens étrangers sur son territoire au tournant de l'an 2000.

L'origine nationale des immigrants qui entrent au Québec est fort diversifiée. La France est le pays qui a fourni le plus fort contingent d'immigrants au cours des récentes années, soit 8,9 % de l'ensemble entre 1998 et 2002, suivie de la Chine (8,7 %), de l'Algérie (7,6 %), du Maroc (7,3 %), de la Roumanie (4,6 %) et de Haïti (4,4 %).

Depuis 1996, une question dans le Recensement demande aux citoyens s'ils appartiennent à l'un des groupes de minorités visibles tels qu'ils sont définis dans la loi (11 groupes étaient donnés en exemple). La Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi définit les minorités visibles comme étant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Le Canada compte maintenant 13,4 % de sa population qui se reconnaît comme faisant partie d'une minorité visible, ce qui reflète les mutations récentes de l'immigration internationale. Cette proportion est inférieure au Québec, qui ne compte que 7 % de sa population se plaçant elle-même dans cette catégorie, presque toute concentrée à Montréal, où les minorités visibles représentent 13,6 % de la population. Montréal se situe donc dans la moyenne canadienne, mais loin derrière Toronto et Vancouver, où le tiers de la population fait partie d'une minorité visible. Au total, les trois quarts des minorités visibles de tout le Canada se retrouvent dans les trois plus grandes villes et 43 % de ces personnes se concentrent à Toronto même.

3. Louis Duchesne (2002). « Coup d'œil comparatif sur la démographie des États-Unis », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 6, n° 3, p. 6-8.

Ouvrons une parenthèse pour souligner que l'immigration a toujours été fort importante au Québec tant au XIX^e siècle qu'au XX^e. On a oublié par exemple que l'arrivée d'immigrants, exprimée en proportion de la population d'accueil, a en effet été durant les années 1920 plus importante qu'à toute autre période ultérieure du XX^e siècle.

1.3. LE SOLDE MIGRATOIRE S'AMÉLIORE

Terre d'accueil pour des centaines de milliers d'immigrants, le Québec a aussi dans son histoire toujours été une source d'émigration. Par centaines de milliers, ses citoyens sont partis s'établir ailleurs, de la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux terres lointaines de l'Ouest américain, dans les comtés frontaliers ontariens jusque dans l'Ouest canadien. L'émigration de Québécois est toujours importante de nos jours, bien qu'elle n'ait plus l'ampleur d'antan. Pour la caractériser, nous pouvons estimer le solde migratoire total annuel, qui comprend deux types de mouvements de population, soit les échanges entre le Québec et les provinces canadiennes et les entrées et sorties en provenance de (et vers) l'étranger.

Le Québec avait un solde migratoire total négatif jusqu'en 1980. Cette tendance avait été renversée par la suite; le solde migratoire total étant largement positif jusqu'en 1993, un peu moins par la suite. Il est de nouveau en hausse depuis cinq ans. Globalement, le Québec est gagnant dans ses échanges de population avec l'étranger, mais il est perdant dans ses échanges avec les provinces canadiennes. En effet, le solde migratoire interprovincial reste négatif, comme il l'a toujours été depuis les années 1960. Ce solde négatif avait même été fort important après l'élection en 1976 du premier gouvernement du Parti québécois, et ce, jusqu'en 1983, avant de se redresser par la suite. Les démographes de l'Institut de la statistique du Québec estiment cependant que plusieurs anglophones montréalais avaient devancé entre 1976 et 1980 un déménagement qui, de toute façon, s'annonçait inévitable. Le solde négatif a de nouveau augmenté au cours des années 1990, le Québec ayant connu une perte nette de 14 724 personnes dans ses échanges de migrants avec les autres provinces canadiennes en 2000. Depuis cette date, le solde migratoire interprovincial du Québec s'améliore et représente une perte nette de 7 778 individus en 2002.

Les migrations d'une province à l'autre sont fort importantes au Canada, et il en va de même dans le cas du Québec. Rappelons que d'autres provinces canadiennes ont aussi connu un solde migratoire négatif important au cours de la même période, de même que plusieurs États américains de taille comparable à celle du Québec dans leurs échanges de population avec d'autres États. Où vont les Québécois qui migrent

ailleurs au Canada? En Ontario, d'abord, et de loin. La proportion des migrants québécois qui choisissent de s'y établir est maintenant d'environ trois sur quatre, et cette proportion, en constante augmentation depuis les années 1970, s'établit à un peu moins de 70 % en 2002. La région de l'Atlantique vient loin derrière l'Ontario avec 11,5 % des migrants en 2002, suivie de la région des Prairies (surtout l'Alberta) avec 11,1 % et de la Colombie-Britannique (8,7 %). La part de l'Ontario dans les mouvements migratoires en dehors du Québec se consolide à un niveau fort élevé et celle de la Colombie-Britannique, qui avait augmenté au milieu des années 1990, connaît à nouveau une hausse après une diminution causée par une mauvaise conjoncture économique.

D'où viennent les Canadiens qui migrent vers le Québec? Cette fois encore, l'échange de population avec l'Ontario domine largement : celle-ci a fourni les deux tiers des personnes nouvellement établies au Québec en 2002 en provenance d'une autre province et cette proportion est presque stable depuis trente ans. Les provinces de l'Atlantique suivent avec 13,8 % de l'ensemble, les Prairies avec 10 % et la Colombie-Britannique avec 9,7 %. Notons que la provenance des entrants au Québec est beaucoup plus stable sur une longue période que la destination des sortants qui semble varier selon la conjoncture économique régionale canadienne. Ces derniers ont plutôt tendance à se diriger en grande majorité vers trois provinces. L'Ontario demeure de très loin la première province avec laquelle se font les migrations interprovinciales qui concernent des Québécois.

La migration interprovinciale touche davantage les jeunes que les autres groupes d'âge. En effet, plus de la moitié des entrants et des sortants ont moins de 30 ans. Il n'y a pas vraiment de différences entre l'âge des entrants et celui des sortants, qui migrent sensiblement dans les mêmes proportions. À peu près autant de jeunes entrent au Québec qu'il y en a qui sortent. Le seul groupe d'âge qui se distingue quelque peu est celui des personnes ayant atteint l'âge de la retraite, qui sont plus nombreuses à quitter le Québec qu'à s'y établir en provenance de l'extérieur.

1.4. PYRAMIDE DES ÂGES EN MUTATION

Le poids relatif des différents groupes d'âge est en changement rapide ; la base démographique se rétrécit de façon marquée. Toutefois, une tendance nouvelle est apparue avec plus de netteté à la fin des années 1990 : la chute assez brusque de la natalité a accentué le déséquilibre entre les groupes d'âge, à court terme du moins, et tant que les cohortes du baby-boom n'auront pas atteint l'âge du décès. Pendant que la base diminue, les cohortes nées dans les années 1950 vieillissent et progressent vers le

haut de la pyramide des âges – qui prend peu à peu l'allure d'un gros champignon. On voit nettement se dessiner le poids du centre qui caractérise la situation démographique actuelle, de même qu'un certain rééquilibrage entre les groupes d'âge lorsque les cohortes issues du baby-boom d'après-guerre vieilliront. La caractéristique nouvelle qui se dessine à long terme est celle d'une répartition plus ou moins équilibrée des différentes tranches d'âge dans une trentaine d'années, un phénomène inédit dans l'histoire démographique récente du Québec.

La part des jeunes âgés de 0 à 14 ans a fortement diminué, passant de 35,4 % en 1961 à 17,4 % de l'ensemble en 2002, et celle de la population ayant atteint l'âge de la retraite est en forte croissance, notamment parce que l'espérance de vie augmente. Le Québec n'a pas encore une population vieille, mais la tendance au vieillissement est indéniable et elle va s'accélérer au début du XXI^e siècle, comme l'indiquent les projections de population établies par l'Institut de la statistique du Québec : la part de la population âgée de 65 ans et plus passera de 13,1 % en 2002 à 21,1 % en 2021, alors que la part de la population des jeunes (0-14 ans) continuera à régresser lentement. Par comparaison, la Suède a actuellement 17,8 % de sa population qui est âgée de 65 ans ou plus, l'Europe des Quinze connaît une proportion de 15,5 % et le Japon, 15 %, tandis que les États-Unis et le Canada ont une proportion un peu moins élevée que celle du Québec (tous ces chiffres concernent l'année 2001).

L'âge médian de la population – l'âge qui départage la population entre deux groupes égaux – fera un bond considérable, passant de 38,4 ans en 2001 à 44,5 ans en 2021. Cela signifie que la moitié de la population aura plus de 44,5 ans cette année-là. Les nouvelles projections de population de l'Institut de la statistique du Québec autorisent à penser que le vieillissement sera plus prononcé que prévu à partir de l'an 2011. Rappelons que la moitié de la population avait moins de 25 ans en 1951, et moins de 34 ans en 1991.

1.5. LE POIDS DU CENTRE

Lorsqu'on évoque les changements démographiques en cours, tous pensent spontanément à la baisse de la natalité et au vieillissement de la population ; il faut aussi avoir en tête que le centre de la distribution se gonfle à mesure que vieillit la génération du baby-boom, une tendance qui se poursuivra jusque dans les années 2020, alors que les baby-boomers quitteront peu à peu la scène. Entre-temps, c'est plutôt le centre de la distribution démographique qui pèse de tout son poids sur la société. L'âge qui regroupe le plus grand nombre de personnes en ce moment est 43 ans, et les personnes qui se situent de chaque côté de

cette catégorie modale (disons dans la fourchette des 38-50 ans) pèsent de tout leur poids dans la société et leurs comportements modèlent ce qui s'y passe.

1.6. DÉCLIN DU POIDS DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC

Le poids relatif du Québec au sein du Canada ne cesse de diminuer parce que la population canadienne progresse plus vite. La part de la population québécoise est tombée pour la première fois dans l'histoire en bas de 25 % de l'ensemble canadien en 1994. À moins d'une hausse significative de l'immigration au Québec – non prévue en ce moment cependant –, cette diminution de son poids relatif ne pourra que se poursuivre, au rythme de un dixième de un pour cent environ chaque année. La population du Québec comptait pour 23,6 % de l'ensemble du Canada en 2003. Si cette tendance se maintient, le Québec comptera pour environ 20 % de la population canadienne en 2040.

1.7. DES RÉGIONS EN DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La décroissance démographique des régions est amorcée. Six régions du Québec ont connu un certain dépeuplement depuis dix ans : la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. La région de la Mauricie-Bois-Francs est la dernière à s'être ajoutée à la liste. La grande région de Montréal a aussi perdu une partie de sa population au profit des régions adjacentes en forte croissance depuis 1991 (les Laurentides surtout ainsi que Lanaudière) ou de régions en croissance modérée (Laval et la Montérégie), mais « ses pertes sont beaucoup moins importantes entre 1996 et 2001 qu'elles ne l'étaient entre 1991 et 1996 » d'après l'Institut de la statistique du Québec. La région de l'Outaouais connaît aussi une hausse démographique plus marquée. Ces cinq régions en croissance ont augmenté leur poids respectif dans l'ensemble du Québec. Il en va de même pour le Nord du Québec à cause de la forte fécondité des populations autochtones, bien que cette région soit tout de même faiblement peuplée.

1.8. VERS UN PLUS GRAND DÉSÉQUILIBRE VILLE-CAMPAGNE

Le Québec a d'abord été dans l'histoire une société fortement urbanisée et la ville est toujours restée importante dans son histoire. Si l'on fait exception des villages amérindiens, n'est-il pas d'abord né autour de trois villes sous le régime français : Québec, Trois-Rivières et Montréal ? La ruralisation qui a tant marqué l'imaginaire est caractéristique de ce qu'on

pourrait appeler la phase canadienne-française de l'histoire du Québec⁴, soit du XIX^e siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres. Tôt au XX^e siècle, la ville regagne de l'importance.

Le Québec contemporain apparaît de plus en plus urbanisé, car la population se concentre davantage dans les grandes régions métropolitaines, qui connaissent toutes (sauf celles de Chicoutimi-Jonquière et de Trois-Rivières) une croissance démographique plus forte que celle de l'ensemble du Québec. Montréal tire mieux son épingle du jeu à cause de l'immigration internationale et parce qu'elle attire les jeunes des régions du Québec tel un siphon qui les aspire fort nombreux, une situation qui contribue au déséquilibre entre régions. Deux autres régions métropolitaines – Gatineau et Sherbrooke – connaissent aussi un fort dynamisme de la population.

1.9. LE FRANÇAIS, LANGUE COMMUNE ? OUI, MAIS...

Les politiques linguistiques adoptées par le Québec dans les années 1970 commencent à donner des effets visibles à long terme. Si plusieurs indicateurs révèlent que l'intégration en français des nouveaux arrivants à la société d'accueil se fait mieux qu'auparavant, d'autres indiquent que la situation du français reste fragile, notamment à Montréal. Les indicateurs disponibles restent par ailleurs imparfaits, d'autant plus que Statistique Canada a modifié à plusieurs reprises les questions de recensement, ce qui pose des problèmes pour l'étude des questions linguistiques.

Considérons d'abord la langue maternelle, définie comme la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant au moment du recensement⁵. La proportion de personnes de langue maternelle française est assez stable au Québec depuis le début du XX^e siècle, à environ 82 % de l'ensemble. Par ailleurs, la proportion de Québécois de langue maternelle anglaise a connu une chute importante depuis 1951, chute qui s'est accélérée dans les années 1970 et 1980 à cause du départ d'une partie de la communauté anglo-québécoise.

4. Le Canada français émerge comme référence spécifique entre le début du XIX^e siècle et les années 1840. Il se termine à l'aube de la Révolution tranquille avec l'émergence de nouvelles références : la société québécoise, l'Acadie et les minorités canadiennes-françaises luttant pour leur survie au sein du Canada anglais.

5. La question sur la langue maternelle a été modifiée plusieurs fois au fil des recensements. Statistique Canada a aussi changé l'ordre de présentation des langues dans le questionnaire de recensement en 2001. L'anglais apparaît au premier rang dans le questionnaire en langue anglaise et le français, au premier rang dans le questionnaire en langue française. Il semble que ce changement ait eu une incidence sur les réponses, les citoyens ayant tendance à cocher le premier choix qui se présente à eux dans le questionnaire, ce qui affecte quelque peu la comparaison dans le temps.

La proportion d'anglophones de naissance est en effet passée de 13,8 % en 1951 à 8,3 % en 2001. La part des personnes n'ayant déclaré ni le français ni l'anglais comme langue maternelle augmente par ailleurs de manière marquée depuis vingt ans ; elle dépasse maintenant les 10 % de l'ensemble de la population québécoise. Soulignons au passage que l'on observe le même phénomène en Ontario, où la proportion de personnes de langue maternelle anglaise est aussi en régression, mais pour des raisons différentes : l'immigration internationale massive affecte le poids relatif des anglophones établis depuis longtemps.

Le français comme langue d'usage « le plus souvent parlée » à la maison est un indicateur plus significatif en termes de comportements. Statistique Canada a introduit une nouvelle question dans le recensement de 2001 qui permet de caractériser différemment les langues parlées à la maison, en plus de celle qui était posée par le passé. La première porte sur la langue qui est le plus souvent parlée à la maison et la seconde, sur l'identification d'une autre langue parlée de façon régulière au foyer.

D'après les données de 2001, la majorité des Québécois (82,3 %) ne parle que le français à la maison (d'après l'indicateur langue le plus souvent parlée) et à cette proportion s'ajoute 1,5 % des ménages qui parlent une autre langue en plus du français dans la vie quotidienne.

Jusqu'à présent, l'anglais a attiré plus de nouveaux locuteurs que le français chez les immigrants, et la proportion de personnes qui parlaient l'anglais seulement à la maison en 2001 (9,8 %) est plus élevée que la proportion de personnes de langue maternelle anglaise (8,3 %).

Des années 1970 aux années 2000, les transferts linguistiques ont permis à la communauté anglo-québécoise d'augmenter ses effectifs, contrant ainsi l'impact négatif de la migration en dehors du Québec d'une partie de ses membres. Les transferts linguistiques sont estimés en comparant la langue maternelle et la langue le plus souvent parlée à la maison, d'où est tiré un indice de continuité linguistique. Les travaux de Charles Castonguay permettent d'estimer à partir de cet indicateur que la communauté anglophone a constamment réussi à augmenter ses effectifs au Québec de 1971 à 2001 grâce à l'intégration de personnes ayant adopté l'anglais comme langue d'usage à la maison⁶. Il y a cependant lieu de noter un important effet de génération, les immigrants les plus âgés ayant

6. Charles Castonguay (1997). « Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991 », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 38, p. 469-490 ; Charles Castonguay (1997). « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches sociographiques*, janvier-avril 2002, p. 149-182.

opté plus fréquemment pour l'anglais. La situation est en train de changer chez les plus jeunes à cause des lois linguistiques qui les amènent à apprendre le français. Au fil des ans, de plus en plus d'allophones se sont francisés, mais leur nombre n'a pas encore dépassé celui des allophones qui se sont anglicisés.

Une majorité de Québécois ne connaissent que le français (53,8 %) – mais cette proportion est en baisse par rapport au dernier recensement – et 40,8 % se déclarent bilingues en 2001, une proportion en hausse. Le taux de bilinguisme est plus élevé au Québec que dans le reste du Canada où il plafonne à 10 % environ. À noter que le bilinguisme est en hausse chez les jeunes Québécois francophones, mais qu'il est en régression chez les jeunes du Canada anglais.

Une faible proportion de nouveaux immigrants venant de l'étranger ont le français comme langue maternelle (11,8 % en 2002), mais cette proportion est en hausse depuis 1990. La connaissance du français est cependant plus répandue chez les nouveaux immigrants (52,3 % en 2001) et 44,7 % d'entre eux connaissaient l'anglais avant leur arrivée au pays. Ces dernières années, le tiers environ des immigrants qui se sont installés au Québec en 2001 ne parlaient ni anglais ni français.

L'analyse des dernières données du recensement de 2001 montre par ailleurs que l'anglais se porte très bien à Montréal. La langue anglaise est parlée comme première langue (« parlée le plus souvent ») ou comme seconde langue (« parlée régulièrement ») dans le tiers des foyers. Il n'y a donc aucune symétrie entre la situation des anglophones du Québec et celle des francophones en milieu minoritaire au Canada. La communauté anglophone de la métropole a réussi par ailleurs à combler les départs de nombreux Anglo-Québécois vers l'Ontario et l'Ouest du pays en intégrant des allophones qui se sont anglicisés pendant le dernier tiers du xx^e siècle. Malgré les efforts d'intégration faits par la majorité francophone, les transferts linguistiques se font encore majoritairement vers l'anglais au Québec, d'après les calculs du spécialiste Charles Castonguay. Enfin, l'anglais est largement utilisé sur le marché du travail et un peu plus de la moitié des Québécois de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal l'utilisent régulièrement au travail.

À partir de ces données, peut-on avancer que le français est devenu la langue commune au Québec? La question est largement débattue sur la place publique, comme chacun le sait. Une majorité d'immigrants et d'Anglo-Québécois ont une connaissance suffisante du français pour soutenir une conversation, mais cela ne suffit pas à en faire la langue commune au travail ou dans la vie quotidienne au même titre que l'anglais dans le

reste du Canada par exemple. Si de larges progrès ont été accomplis depuis l'adoption des premières lois linguistiques, les pressions en faveur de l'utilisation de l'anglais restent très fortes, notamment en milieux de travail.

1.10. LA POPULATION AMÉRINDIENNE DU QUÉBEC EST EN FORTE CROISSANCE

Il est difficile de connaître précisément le nombre de personnes déclarant une identité autochtone ou métis, car certaines bandes amérindiennes boycottent les recensements. Le recensement de 2001 donne comme nombre 79 400 autochtones au Québec et le Secrétariat aux affaires autochtones de l'État québécois avance le chiffre de 79 268, soit environ 1 % de la population totale. Les spécialistes estiment qu'il y en aurait au moins 50 000 vivant hors réserve et qui n'ont pas déclaré une identité autochtone lors du dernier recensement. Les Amérindiens sont surtout concentrés dans l'Ouest du Canada et environ 8 % d'entre eux vivent au Québec.

Le nombre total d'autochtones est en hausse en raison de la forte fécondité des familles, mais aussi de l'augmentation du nombre de personnes ayant déclaré une ascendance autochtone dans les derniers recensements, à la suite de la nouvelle affirmation identitaire des Amérindiens, Inuits et Métis. Les Mohawks (19,8 %), les Montagnais (18,6 %) et les Cris (17,5 %) constituent les communautés les plus populeuses, suivies par les Inuits (12,2 %).

Un peu moins de la moitié des Amérindiens vivant au Québec ne parlent que leur langue maternelle autochtone (44,7 %), ne connaissant ni le français ni l'anglais. Un peu plus de 40 % ne parlent que le français (41,4 %) et 11,6 % ne connaissent que l'anglais. Les Amérindiens du Québec vivent en majorité dans des réserves (69,8 %) et cette proportion est plus élevée qu'au Canada où elle est de 57,2 %. La proportion d'Amérindiens du Québec vivant dans les réserves était en constante régression dans les années 1980, mais elle s'est stabilisée durant les années 1990.

La forte croissance de la population amérindienne et sa jeunesse ne sont pas étrangères au déblocage des négociations des leaders de plusieurs communautés avec le gouvernement du Québec au tournant de l'année 2000. Tous prennent conscience de la nécessité d'abandonner une certaine inflation verbale (de part et d'autre) afin de rechercher de véritables solutions aux nouveaux défis qui se poseront aux diverses nations amérindiennes sur le territoire du Québec.

2. LA CLASSE MOYENNE AU CŒUR DU CHANGEMENT

L'État du Québec a joué un rôle déterminant dans la constitution d'une nouvelle classe moyenne francophone au moment de la Révolution tranquille, un phénomène bien décrit par Hubert Guindon⁷. Ce rôle a été particulièrement évident à l'époque où de très nombreux jeunes Québécois issus du baby-boom d'après-guerre entraient sur le marché du travail dans les années 1960. Quarante ans après, quel est l'état de la classe moyenne au Québec dans le contexte démographique nouveau qui a été esquissé plus haut? Répondre à cette question demanderait évidemment de longs développements que le manque d'espace interdit, mais nous y répondrons de manière synthétique en livrant quelques résultats originaux de recherche dans le cadre de travaux en cours.

Un débat a animé les milieux de la recherche en stratification sociale vers le milieu des années 1980 autour du déclin appréhendé de la classe moyenne, une question qui a été reformulée par la suite en termes de polarisation sociale. Par polarisation sociale – une notion qui a été l'un des apports les plus importants à l'étude de la stratification sociale durant les années 1980 et 1990 –, on entend le phénomène de rétrécissement du centre en proportion de l'ensemble des ménages et non pas la diminution du revenu relatif de ceux qui s'y trouvent. Polarisation sociale et inégalités ne doivent donc pas être confondues. Ce débat a eu des échos dans le grand public et il a fait l'objet de reportages largement médiatisés dans les années 1980. Des chercheurs avaient en effet noté à l'époque qu'il y avait moins de travailleurs salariés (au sens large) et de personnes autonomes au centre de la distribution lorsqu'on observait sur une dizaine d'années l'évolution des effectifs dans les diverses catégories de revenus maintenues en dollars constants.

Les études sur les revenus individuels montrent clairement l'existence d'une polarisation entre 1974 et 1995 tant au Québec et au Canada qu'aux États-Unis. Mais le portrait est différent lorsqu'on prend le ménage comme unité d'analyse et lorsque l'on considère les revenus disponibles (après impôts directs). Cette fois, la thèse du déclin de la classe moyenne, du moins en termes de revenu, ne se vérifie pas au Canada pour la période étudiée, soit jusqu'en 1995. « Une fois ajustée en

7. Hubert Guindon (1990). *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise* (textes réunis par Roberta Hamilton et John L. McMullan), Montréal, Éditions Saint-Martin.

fonction de la taille et de la composition, la polarisation du revenu des familles a régressé au Canada entre 1985 et 1995, mais elle a augmenté au cours des deux décennies aux États-Unis⁸. »

Qu'en est-il de la polarisation sociale au Québec au tournant du millénaire, donc dans la période qui a suivi les premiers travaux effectués sur la question ?

Il existe plusieurs mesures empiriques de la polarisation. La plus connue – l'indice P de Foster-Wolfson⁹ – permet de caractériser ce phénomène de manière précise, mais la proportion de ménages située entre 0,75 et 1,50 de la médiane est aussi, malgré son caractère fruste, une mesure satisfaisante de la polarisation qui donne un résultat comparable à celui de l'indice P. Nous emploierons ici cette approche par la médiane en prenant le ménage comme unité d'analyse et en l'appliquant à trois différents types de revenus (tableau 16.1).

Considérons d'abord les revenus de marché, c'est-à-dire les revenus de travail et de placements. Il est indéniable qu'il y a eu polarisation (déclin du centre) d'après cet indicateur. Ainsi, 46,2 % des ménages québécois comptant deux membres ou plus se retrouvaient au centre de la distribution des revenus bruts de marché en 1969 – soit entre 75 % et 150 % de la médiane – et cette proportion diminue à 31 % seulement en 2000, soit une importante régression qui va dans le sens de l'hypothèse de la polarisation sociale, la part des ménages pauvres et riches augmentant.

Mais les revenus bruts ne donnent pas une bonne idée du niveau de vie ni de la position socioéconomique des ménages. La polarisation sociale est en effet fortement atténuée par les politiques de redistribution des revenus instaurées par l'État (paiements de transferts et impôts sur les revenus). On le voit clairement tout au long de la période examinée à chaque année d'enquête pour lesquelles nous avons des données, soit de 1969 à 2000 (voir la deuxième colonne du tableau 16.1). En 1969, la taille de la classe moyenne passe de 46,2 % à 55,3 % de l'ensemble des ménages et, pour l'année 2000, les proportions passent de 31 % à 47,2 % d'après la considération du second type de revenu. Quelle que soit l'année, d'une part, l'estimation de la taille de la classe moyenne augmente lorsqu'on tient compte du revenu disponible et, d'autre part, l'intervention de l'État réduit et atténue le phénomène de polarisation

8. Michael Wolfson et Brian Murphy (1999). *Une nouvelle perspective des tendances de l'inégalité des revenus au Canada et aux États-Unis*, Ottawa, Direction des études analytiques, Statistique Canada, Document de recherche 124, p. 21.

9. Michael C. Wolfson, *When Inequalities Diverge*, Ottawa, Statistique Canada et Canadian Institute for Advanced Research.

Tableau 16.1
Distribution des ménages (en proportion) dans trois classes calculées
en fonction du revenu médian selon différentes mesures de revenu,
ménages de deux personnes ou plus, Québec, 1969-2000

	Pourcentage du revenu médian	Revenu brut	Revenu disponible	Revenu disponible par unité de consommation
		(en proportions)		
1969	< 75 %	31,1	27,1	29,4
	75 % - 150 %	46,2	55,3	50,7
	> 150 %	21,7	17,6	19,8
1978	< 75 %	-	25,7	27,4
	75 % - 150 %	-	56,7	53,3
	> 150 %	-	17,7	19,3
1986	< 75 %	38,6	32,5	29,5
	75 % - 150 %	33,9	48,8	51,2
	> 150 %	27,5	18,7	19,5
1992	< 75 %	37,7	29,7	26,4
	75 % - 150 %	35,4	51,4	55,4
	> 150 %	26,9	18,9	18,2
2000	< 75 %	39,3	31,9	28,9
	75 % - 150 %	31,0	47,2	50,5
	> 150 %	29,6	21,0	20,6

Source : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de Statistique Canada; les calculs sont de l'auteur.

chaque année. Mais, au fil des ans, le phénomène de polarisation s'accroît malgré l'intervention de l'État-providence qui corrige et atténue une tendance caractérisant les revenus tirés du marché.

Comment expliquer cette tendance? Est-elle due aux mutations qu'a connues le marché du travail? La réponse à cette question est plutôt négative, car un autre facteur explicatif peut jouer un rôle : les mutations dans les types de ménages sur une longue période.

Pour expliquer l'émergence de cette polarisation des revenus disponibles observable au tournant de l'an 2000, il faut en effet tenir compte des nombreux changements qui ont caractérisé les types de ménages. Il y a bien davantage de ménages retraités en 2000 qu'en 1969 et on sait que ces derniers ont des revenus moindres sur le marché. De même, il y a bien davantage de familles monoparentales à la fin de la période qu'au début. Par ailleurs, le double revenu étant devenu la norme, il s'ensuit que les ménages qui ne peuvent pas compter sur deux pourvoyeurs se trouveront déclassés par rapport aux autres, même si le revenu personnel

du pourvoyeur principal est de niveau moyen ou élevé. Ces caractéristiques contribuent à faire augmenter les proportions de ménages qui se retrouvent en bas du centre (familles monoparentales et une part des retraités, par exemple) ou en haut (ménages à deux revenus).

Deux ensembles de facteurs seraient donc à l'origine de la polarisation qui vient d'être décrite. D'un côté, les revenus de marché, et en particulier les revenus de placements qui sont très inégalement distribués, ont contribué à son émergence, mais il ne faudrait pas oublier que les mutations caractéristiques des ménages sur longue période ont aussi contribué à ce changement. L'effet net de ces deux ensembles de facteurs reste à mesurer de façon précise. Si cette lecture est juste, on comprendra mieux à quel point il sera difficile pour l'État de contrecarrer ces tendances de fond observables tant sur le marché que dans la composition des ménages.

La taille des ménages doit aussi être prise en considération. Nous posons l'hypothèse que, pour contrer les effets négatifs d'une diminution de leurs revenus réels et/ou relatifs, les jeunes familles hésiteront à avoir autant d'enfants que celles des générations précédentes. Moins de bouches à nourrir dans le ménage suppose une hausse du niveau de vie réel. L'examen des données du tableau 16.1 (troisième colonne) va dans le sens de cette hypothèse. Si l'on prend comme indicateur le revenu disponible *par unité de consommation* – donc si l'on neutralise l'effet de la variation du nombre de personnes dans les ménages sur une longue période – on observe que la proportion des ménages de deux personnes ou plus qui se retrouve au centre de la distribution est plus élevée que celle qui caractérise les deux autres types de revenus. Mais cette mesure indique aussi l'apparition d'une polarisation au tournant du nouveau millénaire, la proportion de ménages faisant partie de la classe moyenne étant en 2000 de 50 % contre 56 % huit ans plus tôt. Les deux facteurs relevés plus haut expliqueraient ce déclin observable aussi d'après le revenu par unité de consommation.

Une étude récente menée à partir de données françaises, qui observe l'existence d'une polarisation sociale en France, l'associe aussi aux mutations qui touchent les caractéristiques des ménages¹⁰. Au total, l'indicateur de Foster-Wolfson a augmenté de 10 % entre 1989 et 1995 en France, et de 2 % entre 1995 et 2000, ce qui révèle un mouvement à la hausse de la polarisation des revenus salariaux des ménages de ce pays. Ce

10. Damien Échevin et Antoine Parent (2002). « Les indicateurs de polarisation et leur application à la France », *Économie et prévision*, n° 155, p. 13-30.

phénomène est récent en France, car il caractérise les années 1990. Mais « cette tendance à une polarisation accrue est néanmoins contrariée par les traits du système de transfert français », notent les auteurs de l'étude française¹¹. La polarisation diminue nettement lorsque l'on considère les revenus après impôts et après transferts. Ce résultat est important, car il démontre que le système de redistribution continue à être efficace dans les sociétés qui adoptent des politiques en ce sens. L'étude des deux chercheurs français indique que la polarisation sociale des revenus familiaux après impôts par unité de consommation tiendrait davantage à des facteurs sociologiques qu'à des facteurs proprement économiques. « Le renforcement de la polarisation entre groupes tient moins à l'approfondissement des écarts de revenus moyens entre groupes qu'à la déformation des poids relatifs des sous-groupes ». *C'est le poids relatif des sous-groupes qui change dans le temps bien plus que l'écart des revenus moyens entre les groupes.*

Une étude reposant sur des données canadiennes que nous avons publiée en 2003 indique que le même phénomène est à l'œuvre dans tout le Canada¹². En effet, la part de la classe moyenne mesurée à partir de l'intervalle autour de la médiane des revenus disponibles par unité de consommation y est passée de 52 % à 47 % entre 1992 et 2000. S'il n'y a pas d'évidence empirique que la polarisation sociale caractérise la situation des ménages canadiens avant 1995, il semble que ce ne soit plus le cas après cette date.

Il devient donc évident que l'étude de l'évolution des niveaux de vie dans le temps doit tenir compte de trois composantes qui interagissent de manière complexe : l'économie de marché, l'action de l'État-providence et la composition des ménages.

3. DES CHOIX SOCIAUX À FAIRE

Gérer la décroissance démographique exigera une plus grande concertation que la gestion de la croissance des années 1960, mais on commence seulement à réfléchir aux conséquences des mutations importantes à venir dans la démographie québécoise et aux implications de la dépopulation sur la vie des régions, sur les institutions et sur la croissance économique.

11. *Idem*, p. 18.

12. Nous avons estimé les données pour le Canada dans Simon Langlois (2003). *Niveau de vie et structures de la consommation au Canada*, Paris, CREDOC, Rapport de recherche 185, 74 p.

Il est beaucoup question de déclin de la natalité et de vieillissement de la population dans l'actualité. Bien qu'il s'agisse là de deux questions importantes, il faut rappeler que le Québec n'est pas encore une société vieille. La part des personnes âgées y est inférieure à celle qui caractérise d'autres sociétés développées comparables. Le vieillissement important de la société québécoise viendra plus tard, dans une quinzaine d'années. Entre-temps, c'est plutôt le centre de la distribution démographique qui pèse de tout son poids sur la société et modèle ce qui s'y passe. On le voit nettement dans la sphère de la consommation. Les fonctions de consommation les plus dynamiques (celles qui sont en croissance) reflètent le mode de vie de ménages qui s'engagent dans la dernière moitié de leur vie active, de ménages qui n'envisagent plus d'avoir d'enfants et de ménages qui entrent de plus en plus nombreux dans la phase du nid familial vide.

Peut-on relancer la natalité pour contrer ce déclin démographique appréhendé? Il ne s'agit pas de ressortir le discours nataliste d'antan, mais plutôt de regarder bien en face un problème de société auquel on doit trouver des solutions acceptables comme toute autre grande question. La forte fécondité des années 1950 est bien révolue, car le mode de vie contemporain – au cœur duquel se trouve le modèle des familles à double revenu – est peu compatible avec le désir d'avoir plus de deux ou trois enfants.

Les couples auront-ils ces deux enfants qui sont souvent présentés comme la norme? Les études montrent que le désir d'enfants est bien présent chez les jeunes, mais que de nombreux obstacles les empêchent de passer à l'acte. Deux de ces obstacles peuvent être levés en partie ou du moins atténués. Le premier porte sur les politiques de conciliation famille-travail. Les jeunes couples ont de nouvelles attentes sur ce plan et les entreprises devront s'ajuster aux nouvelles réalités qu'ils vivent. Elles le font déjà en partie, mais un gros travail reste à faire de ce côté. Un encadrement souple de la part de l'État pourrait être de mise. Il ne s'agit pas d'instaurer un autre programme mur à mur qui introduirait des rigidités nuisibles. Une expérience anglaise ne pourrait-elle pas être mise à profit ici, qui prévoit que les entreprises doivent s'asseoir avec tout employé qui a un problème de conciliation famille-travail afin de rechercher avec elle ou lui une solution? Le second concerne la fiscalité des jeunes couples avec enfant présent. Des aménagements devraient être prévus pour éviter de pénaliser les personnes qui restent au foyer avec leurs enfants en bas âge avant de réintégrer le marché du travail et il serait possible d'alléger la charge fiscale des familles avec enfant présent afin de contrer le phénomène de déclin du centre que nous avons mis en évi-

La hausse du taux d'immigration s'imposera un jour ou l'autre. Celle-ci amènera cependant d'autres problèmes, comme celui de l'inégale répartition des immigrants sur le territoire québécois. De même, la question linguistique se pose avec acuité, comme on le sait. Par ailleurs, les immigrants sont mobiles sur le territoire canadien et une partie d'entre eux ne sont pas installés à demeure au Québec. La situation est cependant en train de changer puisque le bilan migratoire net est resté positif ces dernières années, les entrées d'immigrants internationaux surpassant le solde migratoire négatif interprovincial. Les politiques d'immigration et les mesures d'intégration mises en place ces dernières années ont fait la preuve qu'il était possible d'intervenir en la matière de manière efficace. Mais de nouvelles initiatives doivent être mises de l'avant.

Plus généralement, il ressort de ce qui précède que l'action de l'État doit s'exercer différemment et avec plus d'imagination en matière de population au sens large. L'État a appris au XX^e siècle à mieux intervenir en matière économique depuis l'ère keynésienne et les instruments d'intervention tant macroéconomiques que microéconomiques sont devenus plus sophistiqués. Il en va de même pour la dispensation de services publics qui est maintenant rodée, bien que des problèmes de financement en affecte la qualité dans certains cas. Mais il reste un énorme travail à faire pour mieux baliser les interventions étatiques en matière de population au sens très large. Les défis sur ce plan sont nombreux, depuis la gestion de la dénatalité et du vieillissement, le déclin des régions, l'immigration, sans oublier la nécessité de tenir compte des mutations sociales qui caractérisent la vie des ménages. La société québécoise connaît mieux maintenant qu'auparavant les situations problématiques en matière de population; il lui reste à instaurer les politiques qui en tiendront compte.